

Communiqué



Alliance de la Fonction publique du Canada | Représentant 160 000 travailleurs et travailleuses

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 15 décembre 2009

Fin de la grève aux musées

Ratification d'une nouvelle entente après 86 jours de grève

GATINEAU – Les travailleuses et travailleurs du Musée canadien des civilisations et du Musée de la guerre ont accepté l'entente de principe négociée entre l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et la Société du Musée canadien des civilisations (SMCC). Ils reprendront le travail demain, mettant ainsi fin à 86 jours de grève.

« Sur le plan de la sécurité d'emploi et de la sous-traitance, les gains que nous avons obtenus sont appréciables », a déclaré Daniel Poulin, un guide du Musée canadien des civilisations et le président de la section locale 70396 de l'AFPC. « Ni la pluie, ni la neige n'ont refroidi l'ardeur de nos membres. Rien n'est venu ébranler leur solidarité, ce qui leur a valu l'appui de la population d'Ottawa-Gatineau. Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble. »

Quelques faits saillants de la nouvelle convention collective, d'une durée de quatre ans :

- Une garantie qu'aucun employé nommé pour une période indéterminée ne se trouvera en cessation d'emploi involontaire en raison de sous-traitance.
- La nouvelle convention prévoit des dispositions en matière de sécurité d'emploi qui obligent les musées à avoir recours à l'attrition, et ce, pour réduire au minimum les pertes d'emplois.
- Au total, sept nouveaux postes permanents à temps partiel avec heures assignées seront créés dans le secteur des services de première ligne. Les postes seront affichés et pourvus par des candidats à l'interne, en fonction de leur ancienneté et de leur poste actuel.
- Les employés temporaires à temps plein auront la possibilité de devenir employés indéterminés si, après 24 mois de service, leurs fonctions sont encore jugées nécessaires.
- Ajout de dispositions à l'article sur le congé de maternité et le congé parental afin qu'il tienne compte du Régime québécois d'assurance parentale.

« Ces travailleuses et travailleurs se sont serré les coudes et se sontentraidés, ce qui leur a permis d'améliorer leur situation au travail », a déclaré John Gordon, le président national de l'AFPC. Ils sont l'âme des deux musées. Nous sommes très heureux d'annoncer leur retour au travail et de savoir qu'ils continueront d'offrir au public leurs services de qualité. »

- 30 -

Renseignements et entrevues :

Ariel Troster, Communications de l'AFPC, 613-292-8363 (cellulaire)